**Réponse sur des questions concernant la mesure de compensation du SEFRI, épreuve d’aptitude**

Prochaine session

d’examen: 18/19 janvier 2018

Sessions suivantes:

Lieu: Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut d’optométrie, Riggen-bachstrasse 16, salle 20, 4600 Olten

Inscription: Par écrit au moyen du [formulaire d’inscription](http://www.fhnw.ch/technik/io/eignungspruefung-sbfi/anmeldung-eignungspruefung-SBFI_FR.pdf) auprès de l’Institut d’optométrie **au plus tard le 19 octobre 2017,** avec mention des modules à faire évaluer. L’inscription est **définitive**. Vous recevrez ensuite une facture.

Modules/branches: Le [contenu des modules](http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/optometrie/studium/modulverzeichnis) est disponible sur Internet. Pour chaque branche d’examen, il faut tenir compte de tous les modules obligatoires, parfois jusqu’au nombre de cinq. Les modules se basent de manière générale sur les compétences requises par le Conseil européen de l’optométrie et de l’optique (ECOO). Vous pouvez consulter les contenus des diplômes européens sur le site de l’[ECOO](http://www.ecoo.info/european-diploma/).

Contenus évalués: Nous ne pouvons donner aucune information préalable concernant le contenu détaillé des modules d’examen. Nous vous remercions de votre compréhension. Il s’agit pour vous d’apporter la preuve que vos compétences **dans l’exercice de l’optométrie clinique** correspondent au niveau **bachelor en optométrie** dans le système suisse de formation.

Forme de l’examen: Oral et/ou pratique, séparément des examens finaux des modules des autres étudiants en optométrie. Les compétences peuvent être évaluées sous la forme d’examens pratiques et théoriques.

Domaines avec

partie pratique: *Pathologie de l’œil* (pratique: examen du segment antérieur et postérieur de l’œil à l’aide d’une lampe à fente et ophtalmoscopie directe et indirecte)

 *Optique physiologique* (pratique: utilisation du matériel et interprétation des données)

 *Optométrie infantile* (pratique: utilisation du matériel et interprétation des techniques d’examen)

 *Optique générale* (banc optique, instruments)

 *Examen de la vue* (pratique: utilisation du matériel et interprétation des techniques d’examen)

 *Vision binoculaire* (pratique: utilisation du matériel et interprétation des techniques d’examen)

 *Adaptation des lentilles de contact* (pratique: utilisation du matériel et interprétation des techniques d’examen)

Domaines sans

partie pratique Anatomie générale et physiologie

 Pathologie générale

 Anatomie et physiologie de l’œil

 Pharmacologie

Durée de l’examen: Par domaine, 30 minutes pour l’examen théorique seul, 45 minutes pour l’examen théorique et pratique

Programme de l’examen: Vous recevez le programme de l’examen environ un mois avant la session

Coût de l’examen: Examen théorique: 400 CHF par branche d’examen

 Examen théorique et pratique : 600 CHF par branche d’examen

 Frais d’inscription: 90 CHF

Désistement: Les frais d’inscription de 90 CHF ne sont pas remboursés.

 Pour un désistement jusqu’à quatre semaines avant la date de l’examen, **10 %** de la somme totale seront facturés.

 En cas de désistement tardif ou de non-présentation, la totalité du montant sera facturée. En cas de maladie et sur présentation d’un certificat médical, une nouvelle session d’examen sera programmée sans occasionner de frais supplémentaires.

Documents: En vous inscrivant comme auditeur libre à la FHNW en optométrie, vous avez accès à tous les documents de cours utilisés dans le domaine. Dans de nombreux modules, les scripts sont disponibles en version électronique. Dans certains cas, vous devrez peut-être vous procurer vous-même le livre utilisé en cours.

 Il est également conseillé de consulter la [bibliographie](http://www.fhnw.ch/technik/io/eignungspruefung-sbfi/literaturverzeichnis-jan-2014-sbfi.pdf).

Auditeur libre: Vous pouvez vous inscrire à la FHNW en tant qu’auditeur libre lors de chaque semestre et participer à tous les modules proposés en optométrie durant le semestre (sauf en pratique clinique) – ceci indépendamment du fait que vous optiez pour l’épreuve d’aptitude ou pour le stage d’adaptation. Nous vous rappelons que pour des raisons organisationnelles, il est impératif de communiquer avant le début du semestre au secrétariat de Windisch quels sont les modules que vous souhaitez suivre.
L’inscription est valable pour un semestre et coûte 700 CHF. Le [formulaire d’inscription](http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/kontakt/) doit être remis au secrétariat de Windisch.

Accès en tant

qu’auditeur libre En principe, les auditeurs libres ont accès aux modules en fonction des places encore disponibles. D’après nos estimations, cela ne devrait pas poser de problème dans les domaines théoriques. Les auditeurs libres peuvent également suivre les exercices pratiques, mais ne peuvent ni y être encadrés de manière active, ni effectuer eux-mêmes des analyses.

ECTS / crédits Veuillez noter que la haute école n’octroie aucun crédit (ECTS) aux auditeurs libres.

Attestation

de participation: Pour les auditeurs libres, les modules ne sont pas clôturés par un examen. Si vous devez suivre des modules faisant partie d’un stage d’adaptation, nous vous délivrerons une attestation pour chaque module en fonction du temps de présence effectué. Nous vous rappelons que le temps de présence minimal obligatoire est imposé par le SEFRI (généralement 80 % pour chaque groupe de modules).

Organisation

des modules: La liste des modules vous indique la date et la langue (français, allemand) des modules: [http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/optometrie/studium/modulver­zeichnis](http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/optometrie/studium/modulverzeichnis).

Plan semestriel: Vous trouverez le plan semestriel sous:

 [http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/informationen/termine/semester­plan-graphisch](http://www.fhnw.ch/technik/bachelor/informationen/termine)

Horaire des cours: L’horaire détaillé des cours en optométrie n’est disponible que peu de temps avant le début du semestre car nous travaillons avec de nombreux spécialistes externes. L’horaire du semestre de printemps est généralement disponible à partir de la mi-janvier. Celui du semestre d’automne est disponible à titre provisoire dès la fin juin.

Si vous avez d’autres questions concernant le déroulement de l’épreuve d’aptitude, n’hésitez pas à nous appeler au 062 957 22 60.